

Allocution de M. Jacques Legendre, Secrétaire général parlementaire de l'APF

C'est avec un plaisir non dissimulé et renouvelé que je me retrouve parmi vous, ici, sur la belle île de Jersey à l'invitation de notre fidèle ami, M le Connétable Ken Vibert, Président de la section jersiaise de l'APF ; Ce n'est pas la première fois qu'il reçoit notre région Europe !

Et c'est chaque fois un moment privilégié de rencontre, de convivialité, d'amitié.

Soyez en remercié, cher ami.

Je sais que vous n'avez pas ménagé vos efforts pour faire de cette Assemblée régionale une pleine réussite. Je vous félicite de perpétuer la réputation de cette section toujours prête à prendre sa part dans les diverses manifestations de notre assemblée et y assumer de lourdes responsabilités.

Je tiens aussi à remercier ici notre chargé de mission de la région Europe, M. Freddy Deghilage et la section de la Communauté française de Belgique qui, comme chaque année, met tout en œuvre pour aider la section hôte dans l'organisation de l'Assemblée régionale.

Et je voudrais ici m'appesantir sur mes remerciements à l'égard de mon autre ami qu'est Freddy. Cette dernière régionale Europe qu'il préside, marquée, comme toutes les autres, au fer rouge de sa compétence, son sens de l'organisation, sa chaleur humaine, son dévouement à la cause européenne m'émeut tout particulièrement.

Nous en avons mené des combats ensemble ! Et depuis si longtemps. Je savais que je pouvais compter sur toi à tout instant pour nous aider à construire ce projet commun d'une grande famille francophone dans le monde. Tu t'es consacré à la région Europe, tu as permis qu'elle s'agrandisse grâce à tes démarches répétées d'intérêt et d'amitié vers les parlements de l'Europe centrale et orientale. Les travaux et les résolutions adoptées par votre assemblée ont permis d'enrichir ceux de l'APF lors des sessions plénières. Vous vous êtes montré précurseur dans bien des domaines. Tu n'as pas ménagé tes efforts et nous voilà ici tous ensemble pour te témoigner notre plus vive reconnaissance.

Je souhaite saluer et remercier aussi deux autres personnes qui s'apprêtent à nous quitter :

M. Jean-Marie Séverin, qui a été président du parlement de la Communauté française de Belgique et est depuis plusieurs années Vice Président de l'APF. Son implication dans les travaux du Bureau et dans ceux de notre commission des Affaires parlementaires nous a été très précieuse. Je pense tout particulièrement au temps qu'il a donné et à l'intérêt qu'il a montré pour notre parlement francophone des Jeunes.

Quant à Jos Scheuer, notre trésorier, dont le travail consciencieux nous a également été très précieux, il m'a annoncé hier soir qu'il était « volontaire pour le front » ! Il se présente au Parlement européen. Et s'il nous quitte malheureusement au national, nous le retrouverons dans cette autre institution où il militera pour la Francophonie et la diversité culturelle.

Enfin, je souhaite la bienvenue à ceux qui nous arrivent pour la première fois.

Depuis la régionale de Sofia en novembre dernier, où le secrétaire général administratif vous a donné lecture du message dans lequel je vous faisais part des grandes lignes du Sommet de Québec auquel j'ai participé en votre nom, il me revient aujourd'hui de vous dire quelques mots du rendez-vous important qu'a été notre réunion du Bureau à New-York en janvier dernier. Le choix de cette ville était clair: quoique nous n'y ayons pas de section pour nous y accueillir, le Bureau a souhaité s'y réunir pour marquer sa volonté d'agir pour la promotion de la langue française dans le système des Nations Unies.

Les travaux se sont déroulés au sein des bâtiments de l'ONU dans la salle du conseil économique et social et nous avons profité de notre présence en force là-bas pour rencontrer et échanger avec un maximum de personnes « qui comptent » dans cette organisation internationale.

Plusieurs personnalités des Nations-Unies sont intervenues devant les parlementaires : M. Kemal Dervis, Administrateur du PNUD, Mme Asha-Rose Migiro, Vice-secrétaire générale de l'ONU, M. Alain Le Roy, Secrétaire général adjoint de l'ONU en charge des opérations de maintien de la paix, M. Kiyotaka Akasaka, Secrétaire général adjoint de l'ONU, coordinateur pour le multilinguisme et M. Paul Badji, Représentant permanent du Sénégal auprès de l'ONU en charge du multilinguisme au sein du groupe des ambassadeurs francophones.

M. Guy Nzouba Ndama, Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, et M. Kemal Dervis, Administrateur du PNUD, ont signé une Convention de coopération entre nos deux organisations. Les deux premiers séminaires organisés en collaboration avec le PNUD ont eu lieu à Fribourg (Suisse) au mois de mars et à Luang Prabang (Laos) ce mois-ci. Je n'y étais malheureusement pas alors que plusieurs d'entre vous y étaient. Je ne vais donc pas en parler plus longuement. Je souhaite juste vous dire ma satisfaction de ce partenariat qui nous a permis de travailler main dans la main sur le projet de document visant à définir les critères de la démocratie parlementaire dans l'espace francophone que nous examinerons ensemble lors de notre prochaine session en juillet prochain à Paris.

A New-York, le Bureau a aussi examiné plusieurs situations de crise dans l'espace francophone.

Il a exprimé sa solidarité avec le peuple haïtien durement touché par la saison des ouragans et a appuyé les efforts de reconstruction sur l'île.

Il a condamné le renversement du pouvoir légal en Guinée et a exigé le rétablissement rapide de l'ordre constitutionnel à Conakry et la tenue d'élections présidentielle et législatives libres, fiables et transparentes dans les plus brefs délais. Il a également condamné le renversement du pouvoir légal en Mauritanie et demandé à la Francophonie de contribuer à l'émergence d'une solution négociée et consensuelle. Le Bureau a par conséquent constaté la suspension des sections guinéenne et mauritanienne.

Il a par ailleurs, tout en restant attentif aux évolutions en cours, condamné la dégradation de la situation sécuritaire et des droits de l'homme notamment les attaques ciblées contre les populations civiles en République démocratique du Congo.

Il a demandé aux autorités ivoiriennes de prendre toutes les mesures nécessaires pour tenir promptement l'élection présidentielle et appelé les parties concernées à poursuivre le processus de réconciliation nationale.

S'agissant de la situation au Proche-Orient dans la bande de Gaza, le Bureau, tout en saluant les efforts de la communauté internationale, et plus particulièrement de l'Égypte et de la France, visant un retour à une situation plus apaisée dans la région, a demandé aux parties concernées de consolider le cessez-le-feu en vigueur et de participer aux négociations afin d'établir une paix durable. Il a également condamné tous les actes d'agression perpétrés contre les populations civiles, israéliennes et palestiniennes.

Il a enfin appelé les gouvernements des Etats membres de la Francophonie qui sont confrontés à de graves difficultés budgétaires en raison de la crise financière, à préserver la place de la langue française dans leur système éducatif.

Et comme je vous le disais hier soir, la situation que j'ai pu observer en Lituanie dont je reviens, me confirme dans cette inquiétude et cette certitude qu'il faut être vigilant sur cette question. Je fais ici une demande pressante à la région Europe pour qu'elle se penche sur ce problème.

Voilà pour l'essentiel.

Trois de nos commissions permanentes se sont tenues ensuite. En mars, celles des Affaires parlementaires à Fribourg et celle de l'éducation, des affaires culturelles et de la communication au Luxembourg. Et je remercie encore ici la section luxembourgeoise qui a accepté d'organiser au pied levé cette rencontre suite au désistement de la section de la RDC qui traversait quelques turbulences. Au début de ce mois c'est notre commission politique qui s'est tenue à Luang Prabang, ville magique du Laos, au bord du Mékong, protégée heureusement par l'Unesco. Il reste à notre commission de la coopération et du développement à se réunir à Cotonou, au Bénin, les 28 et 29 avril prochain.

Et pour être complet, je vous informe encore que le réseau des femmes parlementaires a pu organiser son séminaire comme prévu en RDC.

Enfin, sur le plan politique, nous avons dû constater, le 23 mars dernier, le président N'Zouba-N'dama et moi-même la suspension de la section malgache. Dans un communiqué, l'APF a observé que le pouvoir exécutif a changé de mains à Madagascar dans des conditions contraires à l'ordre constitutionnel et que les activités du parlement malgache ont été suspendues.

Elle a rappelé que son règlement intérieur (article 5.6) prévoit la suspension de l'un de ses membres lorsque l'ordre constitutionnel de l'Etat est renversé et que le Parlement est dissous ou privé de ses pouvoirs.

Elle a rappelé son attachement aux principes démocratiques selon lesquels un pouvoir ne peut être légitime que s'il procède du suffrage universel et a demandé l'organisation rapide d'élections libres et démocratiques seule de nature à garantir le retour à une vie constitutionnelle normale.

Lors de sa réunion à Luang Prabang, la commission politique a examiné la situation à Madagascar et a approuvé la position prise le 23 mars.

Vous avez décidé de consacrer vos travaux au thème du vieillissement.

Voilà un thème nouveau à l'APF. Une fois de plus, vous voilà précurseur dans un domaine particulièrement important et sensible au regard notamment de l'allongement de la durée de vie permis par les progrès de la médecine, et tout particulièrement dans notre population européenne.

Je vous souhaite, je nous souhaite d'excellents travaux.

Pour terminer, je vous rappelle que la section française vous attend nombreux à Paris, du 3 au 6 juillet, pour la session plénière. Je remercie encore ici, la présidente déléguée de la section, Mme Henriette Martinez de cette aimable invitation. N'oubliez pas que nous attendons aussi les Jeunes du parlement francophone des Jeunes, à raison d'une fille et d'un garçon par section.